

**GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE
POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES
ET LE DÉVELOPPEMENT**

COMMUNIQUÉ
20 septembre 2003

I. PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

1. Les Ministres notent que, même si certaines incertitudes se sont dissipées au sujet de l'économie mondiale, des risques importants continuent de peser sur les perspectives économiques en raison de la persistance de déséquilibres mondiaux, de la lenteur de la reprise économique et du peu de progrès réalisés par les grandes économies avancées dans la recherche de solutions aux problèmes structurels. Ils estiment que la persistance d'une forte dépendance de la croissance mondiale à l'égard des États-Unis et l'ampleur des déséquilibres des transactions courantes entre les principales régions du globe créent un risque de désordre sur les marchés des changes et de résurgence des pressions protectionnistes.
2. Les Ministres encouragent les autorités des États-Unis à élaborer un cadre à moyen terme pour inverser la détérioration des finances publiques de leur pays. Ils sont d'avis que l'adoption de mesures de relance budgétaire et monétaire plus énergiques en Europe contribuerait à la reprise économique mondiale, mais estiment que les ajustements structurels restent la clé d'une amélioration des résultats économiques à moyen terme. Tout en notant des signes de début de reprise au Japon, les Ministres considèrent que ce pays doit faire davantage d'efforts pour remédier aux faiblesses de son secteur financier et rétablir la viabilité de ses finances publiques. Ils font observer que les progrès réalisés par les pays en développement dans la recherche de la stabilité macroéconomique et la mise en œuvre de politiques économiques axées sur la croissance ont permis à ces pays, notamment ceux d'Asie, de contribuer à soutenir l'activité économique mondiale.
3. Les Ministres appellent de nouveau à renforcer les efforts de coopération internationale pour corriger les déséquilibres macroéconomiques et améliorer les perspectives de croissance mondiale à court et moyen terme. Il serait possible d'atteindre ces objectifs (i) en assurant la stabilité de l'environnement économique et financier international; (ii) en accroissant l'aide en faveur de la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM); (iii) en réalisant des progrès sensibles dans le cycle de Doha de l'OMC. Tous les pays et groupes de pays réunis à Dubaï cette semaine doivent réaffirmer leur engagement d'atteindre leurs objectifs économiques et objectifs de développement communs et de prendre les mesures nécessaires pour les réaliser.
4. Les Ministres se réjouissent d'avoir l'occasion se rencontrer, pour la première fois, dans la région arabe. Ils prennent note des accomplissements des pays arabes et de leur capacité d'adaptation face aux incertitudes régionales tout en reconnaissant la

nécessité d'une poursuite des réformes. Les Ministres notent l'instabilité de la situation sécuritaire et économique en Iraq. Ils appellent l'Organisation des Nations Unies à assumer son rôle directeur pour rétablir la paix et répondre aux besoins de la reconstruction du pays. Les Ministres jugent encourageant le rôle constructif que les institutions financières internationales sont prêtes à jouer dans le processus de reconstruction. Ils appellent de leurs vœux la réalisation de progrès tangibles essentiels au bien-être de la population iraquienne et de la région tout entière. Les Ministres appellent la communauté des bailleurs de fonds à fournir les ressources nécessaires au financement des efforts de remise en état et de reconstruction de l'Afghanistan. Les Ministres expriment de nouveau leur profonde inquiétude au sujet de la détérioration de la situation sécuritaire, la perte de vies humaines et la destruction systémique de l'infrastructure et de la propriété privée dans les territoires palestiniens. Ils appellent les bailleurs de fonds à débloquent rapidement les fonds nécessaires pour améliorer le sort du peuple palestinien.

II. COMMERCE EXTÉRIEUR

5. Les Ministres se déclarent très préoccupés par l'échec de la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun, lequel représente un revers majeur dans la poursuite des objectifs de croissance mondiale et de réduction de la pauvreté. Ce résultat tient au refus par les grandes économies avancées d'éliminer les obstacles aux importations agricoles et d'abolir les subventions accordées à leurs agriculteurs. Les Ministres soulignent la nécessité d'adopter, au sein de l'OMC, un processus de décision fondé sur des règles auquel participeraient tous les pays. Ils sont d'avis que les négociations commerciales multilatérales doivent s'achever dans les délais convenus. Les économies avancées doivent respecter l'engagement de longue date qu'elles ont pris d'ouvrir leurs marchés aux pays en développement, d'éliminer progressivement les subventions agricoles et de supprimer les contingents et droits de douane élevés appliqués à des secteurs tels que les textiles et les vêtements. Les Ministres insistent pour que les négociations commerciales multilatérales reprennent rapidement et soient guidées par le principe de l'avantage comparatif et par les besoins de développement des pays

III. PRÉVENTION ET RÉOLUTION DES CRISES

6. Les Ministres observent que les crises financières successives de la décennie écoulée ont mis en relief les risques liés au fonctionnement du système financier international existant. Ils soulignent que le coût élevé de ces crises pèse de façon disproportionnée sur les pays en développement, dont les problèmes sont aggravés par le solde négatif des flux de capitaux. Les Ministres appellent les institutions financières internationales à jouer un rôle de catalyseur efficace pour permettre que les flux de capitaux vers les pays en développement redeviennent positifs et pour aider à réduire ces coûts et ces risques.

Le FMI et la Banque mondiale devraient, entre autres, prendre des mesures pour :

- Rendre efficace la surveillance exercée par le FMI sur la politique économique des grands pays pour assurer l'uniformité de traitement des pays membres.

- Soutenir les actions visant à renforcer la stabilité des flux de capitaux à court terme.
- Reformuler et renforcer les mécanismes de financement de précaution du FMI, dont les lignes de crédit préventives.
- Encourager les pays en développement à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques anticycliques compatibles avec la viabilité de leur dette à moyen terme.
- Renforcer la capacité de la BIRD/SFI à répondre aux besoins de ses membres, notamment les pays à faible revenu, et à rétablir des transferts nets de ressources positifs vers les pays à revenu intermédiaire.

7. La diminution des ressources financières du FMI par rapport à la taille de l'économie mondiale et des marchés financiers, le déclin relatif de la part des pays en développement en pourcentage du total des quotes-parts et les déficiences des mécanismes de financement de précaution du FMI contribuent à créer une incertitude quant à la capacité du FMI à réagir de façon appropriée aux crises financières. En conséquence, de nombreux pays en développement ont accumulé des réserves pour se protéger, à un coût d'opportunité élevé. Les Ministres appellent à faire en sorte que le FMI soit plus à même et disposé à fournir sans délai un soutien financier suffisant, à des conditions raisonnables, aux pays exposés à des risques de crise financière.

8. Les Ministres réitèrent leur appel en faveur d'une allocation générale et substantielle de droits de tirages spéciaux (DTS), qui contribuerait à compenser les pressions déflationnistes qui s'exercent actuellement dans l'économie mondiale et à réduire le coût de détention de réserves. Ils réaffirment la nécessité de la ratification rapide par tous les pays membres d'une allocation à caractère exceptionnel au titre de la proposition de quatrième amendement.

9. Les Ministres se réjouissent du fait que les clauses d'action collective sont de plus en plus utilisées à titre volontaire dans les contrats d'émission d'obligations souveraines aussi bien par les pays en développement que par les économies avancées. Ils soulignent que les propositions de code de conduite volontaire en vue de la restructuration de la dette doivent être approuvées par les créanciers privés et les émetteurs souverains. Les Ministres estiment que les analyses de viabilité de la dette doivent tenir compte de la situation propre à chaque pays et mettent fermement en garde contre une utilisation mécanique des repères.

IV. AIDE EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE

10. Les Ministres notent qu'il est nécessaire de fournir en temps opportun un surcroît substantiel et prévisible d'aide publique au développement (APD) à court et moyen terme aux pays en développement — notamment ceux d'Afrique subsaharienne — pour atteindre les ODM. Ils engagent vivement la communauté des bailleurs de fonds à relever le niveau de l'APD, afin d'atteindre la cible de 0,7 % du PNB adoptée au niveau

international pour aider les pays en développement à réaliser les ODM. Il faut assouplir le processus d'apport d'aide et aligner le soutien des bailleurs de fonds sur les stratégies nationales. Les Ministres considèrent qu'une proportion plus grande de l'APD aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables en particulier doit revêtir la forme de dons. Ils souscrivent à l'évaluation faite par la Banque mondiale, selon laquelle un surcroît substantiel de ressources peut être efficacement utilisé pour accélérer la réalisation des ODM. Les Ministres sont en faveur de la formulation de nouvelles propositions visant à mobiliser le financement additionnel nécessaire.

11. Les Ministres se félicitent du rôle joué par le FMI et la Banque mondiale — par le biais de leurs mécanismes d'allègement de la dette, d'encouragement à la croissance et de réduction de la pauvreté — dans l'amélioration des résultats en matière de développement et le soutien aux efforts déployés par la communauté internationale pour atteindre les ODM. Tout en reconnaissant que la situation macroéconomique de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire s'est améliorée, les Ministres engagent vivement la communauté internationale à faire en sorte que le FMI et la Banque mondiale disposent de ressources financières suffisantes pour poursuivre leur assistance à ces pays. En particulier, il faut renforcer la capacité de prêt à moyen terme de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI. Ils soulignent la nécessité d'accorder un surcroît d'assistance technique aux pays à faible revenu pour leur permettre de diriger effectivement l'élaboration de leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Les Ministres notent que, même si l'initiative PPTE a contribué à réduire l'encours de la dette d'un certain nombre de pays à faible revenu, le fardeau global de leur dette reste lourd. Ils recommandent de faire davantage pour amener un plus grand nombre de pays aux points de décision et d'achèvement et de réduire davantage la charge de la dette, notamment en limitant le service de la dette des pays les plus pauvres à 5-10 % du montant de leurs exportations, comme l'ont proposé certains bailleurs de fonds.

V. PARTICIPATION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AU PROCESSUS DE DÉCISION DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

12. Les Ministres réaffirment qu'il faut, pour rehausser la légitimité du FMI et de la Banque mondiale, remédier résolument et promptement à la sous-représentation des pays en développement dans le processus de décision de ces deux institutions, comme il ressort du Consensus de Monterrey. Ils appellent à l'adoption d'un calendrier conduisant à l'achèvement rapide des travaux visant à renforcer le pouvoir de vote, la voix et la participation des pays en développement au sein de ces institutions, et à la soumission régulière de rapports d'activité sur cette question. Les Ministres sont d'avis que, afin de renforcer la représentation des pays en développement, il convient d'opter pour une nouvelle formule de calcul et une répartition des quotes-parts qui reflètent correctement l'importance économique relative de ces pays dans l'économie mondiale. Ils considèrent que la position des pays d'Afrique subsaharienne ne doit pas être affaiblie. De plus, il y a lieu de relever substantiellement leurs voix de base, afin de restaurer leur importance initiale par rapport au nombre total des voix attribuées. Tout en saluant les récentes

mesures administratives prises pour renforcer les capacités des représentants des pays d'Afrique subsaharienne aux Conseils du FMI et de la Banque mondiale, les Ministres sont d'avis que ces mesures ne peuvent pas se substituer à une augmentation du pouvoir de vote des pays en développement.

13. Les Ministres considèrent que la prompt participation de l'ensemble du Conseil d'administration de l'IDA aux discussions de politique générale influant sur les pays admissibles aux prêts de cette institution renforcerait le rôle des pays en développement dans le processus de décision et contribuerait à l'internalisation des programmes par les pays.

VI. PRODUITS DE BASE

14. Notant l'effet dévastateur du choc de l'évolution des prix des produits de base sur les pays en développement, les Ministres appellent à la réforme de la facilité de financement compensatoire du FMI en vue de la rendre utilisable, et demandent à la Banque mondiale de mettre en place des instruments qui aideraient ces pays à faire face aux risques liés aux fluctuations des prix de ces produits.

VII. REMERCIEMENTS ET DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

15. Les Ministres félicitent les autorités des Émirats arabes unis pour l'excellente organisation des réunions et remercient le peuple de Dubaï pour son accueil chaleureux.

16. La prochaine réunion des ministres du G-24 est prévue pour le vendredi 23 avril 2004 à Washington.

LISTE DES PARTICIPANTS ¹

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur soixante-dixième réunion à Dubaï (Émirats arabes unis) le 20 septembre 2002, sous la présidence de M. Fuad Siniora, Ministre des finances du Liban, assisté du Sénateur Conrad Emil, Ministre des finances de Trinité-et-Tobago, Premier Vice-Président, et de M. Paul Toungui, Ministre d'État, Ministre des finances, de l'économie, du budget et de la privatisation du Gabon, Second Vice-Président.

La réunion des ministres a été précédée le 19 septembre 2003 de la quatre-vingt-deuxième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, qui était présidée par M. Alain Bifani, Directeur général du Ministère des finances (Liban).

Groupe africain : Abdellatif Benachenhou, Algérie; wa Bilenga Tshishimbi, République démocratique du Congo; Alexandre Assemien, Côte d'Ivoire; Mahmoud Abul-Eyoun, Égypte; Ahmed Sufian, Éthiopie; Paul A. Acquah, Ghana; Joseph O. Sanusi, Nigéria; Shirley Robinson, Afrique du Sud.

Groupe asiatique : Y.V. Reddy, Inde; Ebrahim Sheibani, République islamique d'Iran; Jihad Azour, Liban; Shaukat Aziz, Pakistan; Jose Isidro N. Camacho, Philippines; A. S. Jayawardena, Sri Lanka; Said Bakhache, République arabe syrienne.

Groupe latino-américain : Oscar Tangelson, Argentine; Otaviano Canuto, Brésil; Maria Agudelo, Colombie; Lizardo A. Sosa Lopez, Guatemala; Javier Guzman, Mexique; Javier Silva-Ruete, Pérou; Ewart S. Williams, Trinité-et-Tobago; Diego Luis Castellanos, Venezuela.

Observateurs : Yong Li, Chine; Hamad Al-bazai, Arabie Saoudite; Y. Seyyid Abdulai, Fonds de l'OPEP pour le développement international; Miguel Chorro, Secrétaire exécutif du Conseil monétaire centraméricain; Bingu wa Mutharika, Ministre de la planification économique et du développement du Malawi; Fathallah Oualalou, Ministre des finances et de la privatisation du Maroc.

Invités spéciaux : Horst Köhler, Directeur général du FMI; James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale; H. Trevor A. Manuel, Comité du développement; Heiner Flassbeck, CNUCED; Cristian Ossa, Organisation des Nations Unies.

Fonds monétaire international : Siradiou Bah, A. Shakour Shaalan.

¹Personnes assises à la table de discussion.

Pièce jointe

Banque mondiale : Tariq Alhaimus, Mohamed Amr, Tanwir A. Baha, Haruna Mohammed.

Secrétariat du G-24 : Ariel Buirra

Secrétariat du FMI pour le G-24 : Patrick Cirillo, Jones Morco, Kate Jonah, Lorna Sibblies, Mayssaa Khalil.